**ANNEXE 13. RAPPORT d’ACTIVITES**

Doit figurer dans ce rapport :

* Le nom de l’établissement et le statut du conseil
* La liste des membres élus du Conseil des étudiants (petite présentation de l’équipe, fonctions des membres, commentaires sur le déroulement des élections
* Un état des lieux de la participation des membres du CE dans les organes de gestion et la présence aux réunions
* La liste des réunions internes et externes
* Les activités développées
* L’explication de l’utilisation du subside reçu (détails des projets)
* Le lien par rapport à une organisation représentative au niveau communautaire.